



Guide de l'étudiant 2016-2017

Le guide de l'étudiant est une publication annuelle de l'Université de Guyane.

Directeur de la publication :
Richard LAGANIER
Président de l'Université de Guyane

Réalisation et Coordination :
Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle
Direction Générale des Services

Conception, Maquette :
Service de Communication

Merci à l'ensemble des personnels de l'Université pour leur contribution à l'édition du guide de l'étudiant. Les informations contenues dans ce document sont celles connues au mois de juin 2016. Elles sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année universitaire. Merci de signaler les erreurs ou omissions à l'adresse mail suivante : dosip@univ-guyane.fr

DEPOT LEGAL : JUIN 2016



L'avenir s'offre à vous !

Bienvenue à l'Université de Guyane, établissement jeune et dynamique ! Quel plus beau moment de la vie que celui de l'entrée à l'Université. S'ouvre à vous le champ des savoirs et de la culture ! Que vos études vous permettent de découvrir le monde, les autres et ainsi mieux vous connaître vous-même.

Ce guide conçu pour vous aider à découvrir votre campus vous permettra d'organiser votre vie d'étudiant. Encadrés par des équipes pédagogiques et administratives soucieuses de votre parcours et de votre intégration à l'université, vous bénéficierez de conditions optimales pour la réussite de vos études : salles et laboratoires équipés, plateforme d'enseignement numérique, espace numérique de travail personnalisé, fonds documentaires riches et constamment renouvelés sont à votre disposition sur le campus. L'ensemble de ces espaces et équipements d'enseignement et de recherche sont désormais les vôtres.

L'Université est également un lieu d'échange et de savoirs, c'est pourquoi ces années seront pour vous la possibilité de développer une analyse critique du monde contemporain, une ouverture sur la vie citoyenne. Il s'agit aussi de vous offrir tous les moyens d'acquérir des savoirs et des compétences qui garantissent votre insertion sociale et professionnelle.

Notre établissement encourage également le développement de la vie associative du campus afin que ces associations soient autant de relais dans le territoire qui est le nôtre. Cette vie associative fait de l'Université de Guyane un lieu de débat, de réflexion et de création permanents.

Les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs et techniques se joignent à moi pour vous souhaiter de trouver dans notre université les conditions de votre réussite et de votre épanouissement.

Richard LAGANIER
Président de l'Université de Guyane

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

5	Découvrir l'Université de Guyane
6	Un cadre d'étude agréable
7	Plan du Campus de Troubiran (Cayenne)
8	Plan du campus Bois-Chaudat (Kourou)
9	Plan du campus Saint-Denis (Cayenne)
10	Organigramme de l'Université
11	Vos élus étudiants
12	Agenda 2016-2017
14	Etudier à l'Université de Guyane
15	Inscription et scolarité
16	Un parcours adapté à mon profil
17	Poursuivre mes études en thèse
19	Mes interlocuteurs privilégiés durant l'année
26	M'ouvrir à l'international
28	Un lieu de travail propice à la recherche
29	Une université connectée
31	Vivre l'Université de Guyane
32	M'ouvrir à la culture
34	M'engager dans la vie étudiante
35	L'entrepreneuriat, une opportunité à saisir
36	L'accompagnement des étudiants, un facteur de réussite
41	Accueil des étudiants en situation de handicap
42	Des services adaptés à mes besoins
49	Travailler à l'Université
50	LEXIQUE



**Découvrir
l'Université
de Guyane**

Un cadre d'étude agréable

Outre une proximité avec les enseignants, les enseignants-chercheurs et les responsables de scolarité, une attention particulière est portée à l'environnement pédagogique, grâce à :

- ✓ Des locaux accueillants et adaptés,
- ✓ La mise à disposition d'équipements (Salles informatiques, équipements sportifs...),
- ✓ Des effectifs réduits dans les groupes de travail,
- ✓ La généralisation du contrôle continu,
- ✓ Des stages obligatoires en licence (2e ou 3e année),
- ✓ Des rencontres régulières avec les entreprises

3 campus et 2 antennes pour un meilleur ancrage territorial

Campus de Troubiran

Trois départements de Formation et de Recherche (DFR) :

- ✓ Lettres et Sciences Humaines
- ✓ Sciences Juridiques et Economiques
- ✓ Sciences et Technologies

Deux composantes :

- ✓ IUT (Institut Universitaire et de Technologie)
- ✓ ESPE

Une Ecole Doctorale

Campus de Saint-Denis

Département de Formation et de Recherche (DFR) Santé : PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé)

Campus de Bois Chaudat

IUT de Kourou : DUT et licences professionnelles

Antenne de Saint-Laurent du Maroni

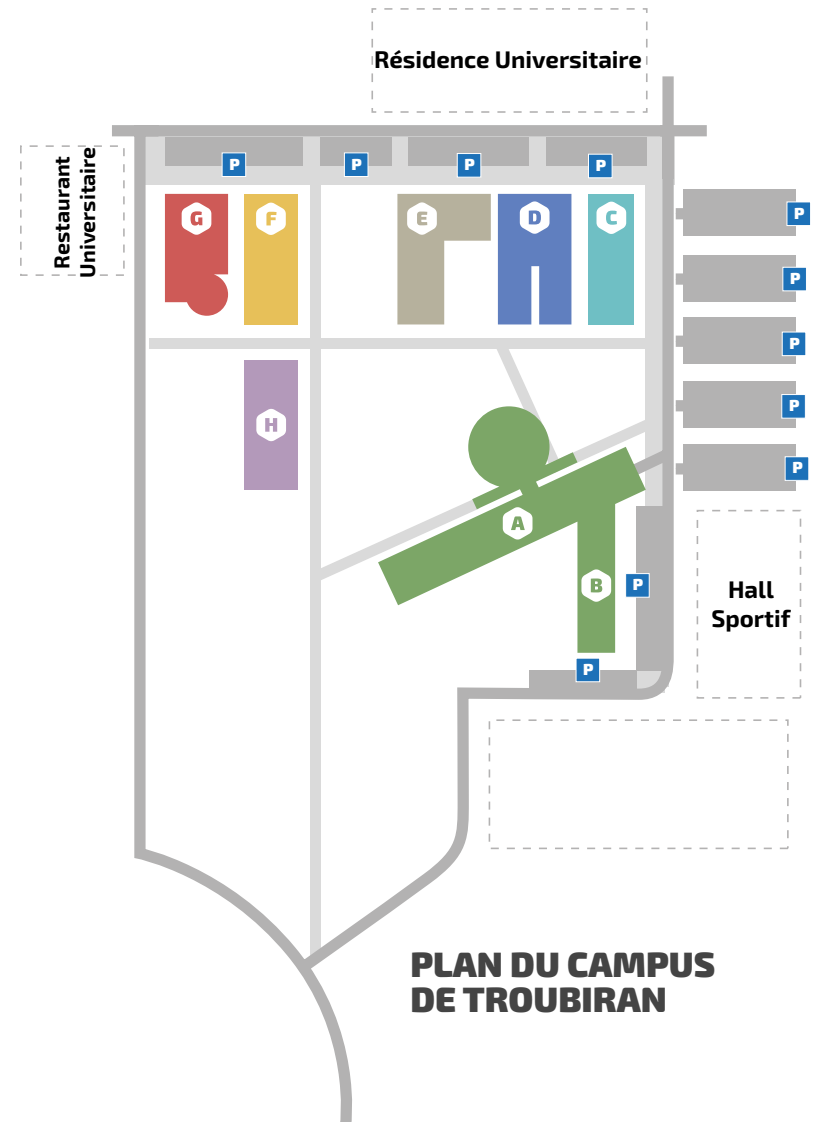
- ✓ DAEU A (IUFC)
- ✓ Master 1 LM – Master 1 et 2 PE
- ✓ DU FAE (Formation Adaptée à l'Enseignement)

Antenne de Saint-Georges

- ✓ DAEU A (IUFC)

L'Université de Guyane en quelques chiffres

- 🎓 3 Campus universitaires
- 🎓 2 Antennes
- 🎓 6 DFRs et instituts
- 🎓 3270 étudiants
- 🎓 1 école doctorale
- 🎓 6 unités de recherche et 1 laboratoire d'excellence
- 🎓 100 enseignants et enseignants-chercheurs
- 🎓 100 personnels administratifs et techniques
- 🎓 80 chercheurs relevant des organismes de recherche, impliqués dans des unités mixtes de recherche
- 🎓 6 associations étudiantes

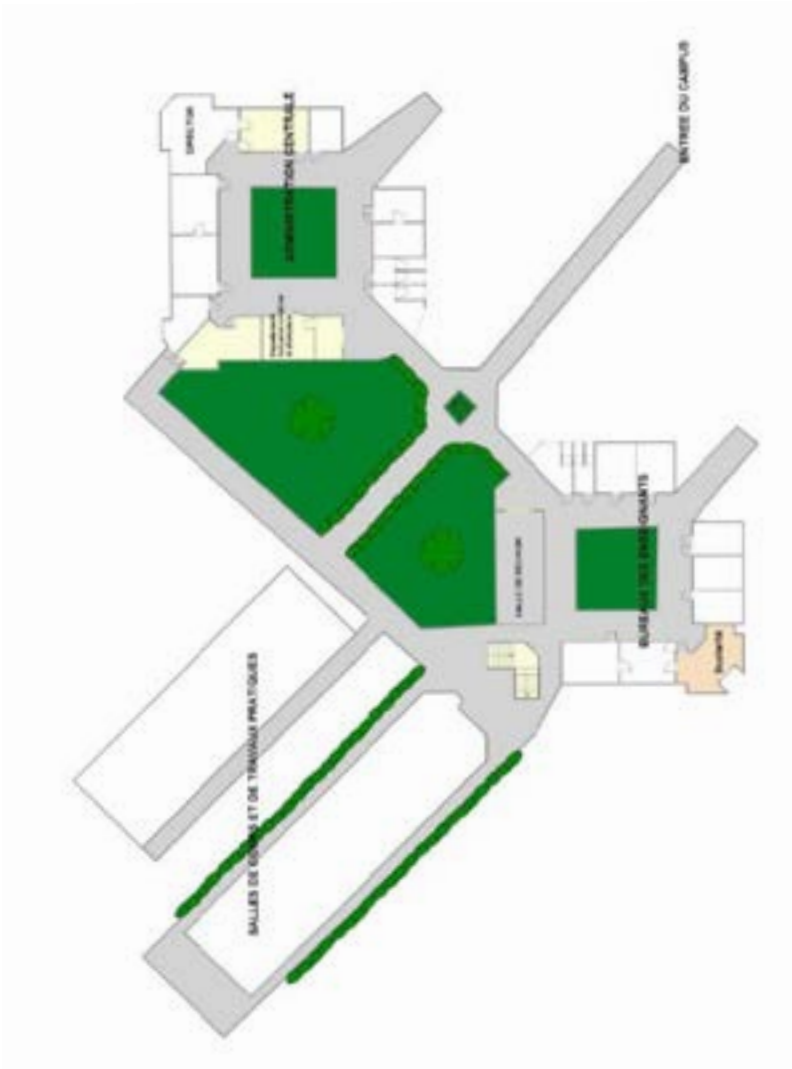


PLAN DU CAMPUS DE TROUBIRAN

- | | | | |
|---------------|---|----------|--|
| A et B | Administration Générale ESPE | E | DFR Lettres et Sciences Humaines |
| C | DFR Sciences et Technologies | F | DFR Sciences Economiques et juridiques |
| D | IUT de Kourou - Formation Continue - Scolarité - Comptabilité | G | Bâtiment Vie Etudiante |
| | | H | Bibliothèque Universitaire |

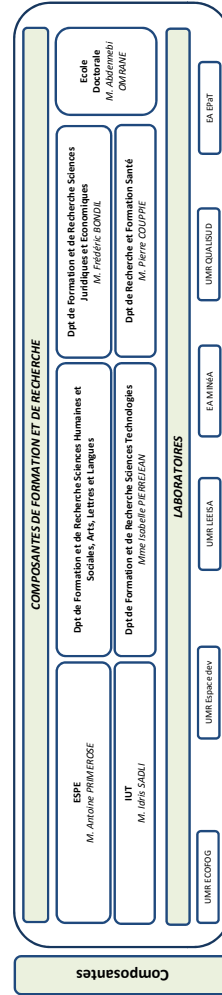
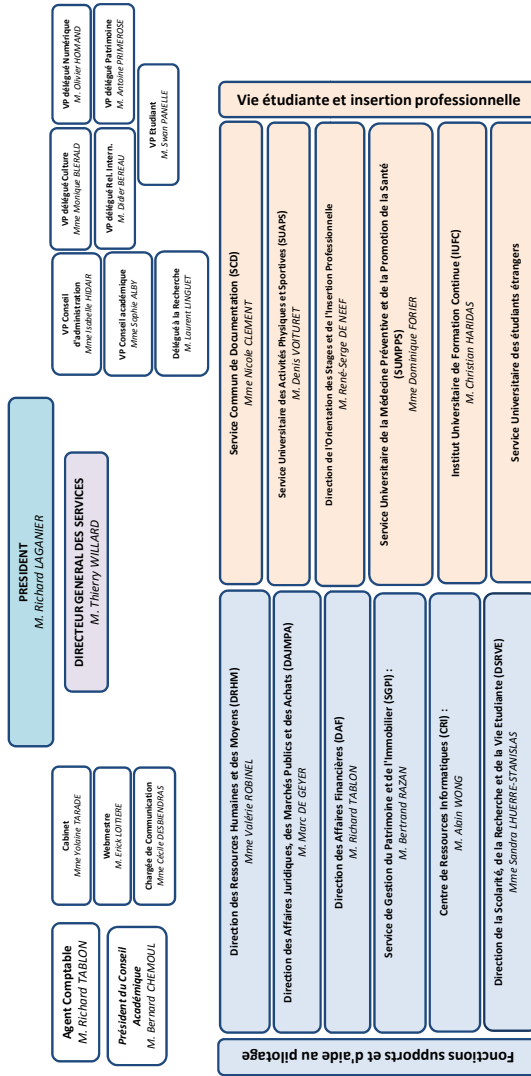
Plan du campus Bois-Chaudat (Kourou)

Plan du campus Saint-Denis (Cayenne)



Organigramme de l'Université

Jun 21



Vos élus étudiants

Conformément à la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013, l'université est administrée par deux conseils où siègent des représentants élus ou désignés :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	LE CONSEIL ACADÉMIQUE
Instance décisionnaire de l'Université. Il détermine la politique de l'établissement et règle, par ses délibérations, l'ensemble des questions concernant l'organisation et le fonctionnement de l'université. Il vote le budget, la répartition des subventions et des emplois. Le CA délibère sur les avis et vœux émis par le Conseil académique et élit le Président de l'université tous les 4 ans.	Instance consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et scientifique et technique. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants.
Il est composé de 28 membres dont 2 étudiants.	Il est composé de 25 membres dont 6 étudiants.
Elus étudiants : <ul style="list-style-type: none"> Guerlinda JOURDAIN Kajetan KAWA 	Elus étudiants : <ul style="list-style-type: none"> Hilary LAURENT Justine RINGARD Kajetan KAWA Lewis THOM Sacha LEFEL Swan PANELLE (VP ETUDIANT)

Agenda 2016-2017

ESPE

05 au 10/09 : Début du semestre 1

16/01 au 24/01 : Evaluations RSE

25/01 : Fin du semestre 1

26 au 28/01 : Début du semestre 2

06 au 11/02 : Jurys

29/05 au 02/06 : Evaluations RSE

03/06 : fin du semestre 2

06 au 09/06 : Jurys

12 au 16/06 : Soutenances de mémoire

22 au 30/06 : Session de rattrapage S1 - S2

05 au 07/07 : Jurys finaux

IUT de Kourou

01/09 : Rentrée Etudiants

05/09 : Début des cours

16/01 au 24/01 : Période de stage CS1

17/04 au 23/06 : Période de stage GEII et R&T

24/04 au 16/06 : Période de stage CS2

05/05 au 28/06 : Période de stage TC2

08/05 au 19/05 : Période de stage TC1

Lettres et Sciences Humaines

05 au 17/09 : remise à niveau

03 au 07/01 : Révision Semestre 1 Session 1

09 au 14/01 : Examens Semestre 1 Session 1

15 au 20/05 : Révision Semestre 2 Session 1

Dates communes à tous

🎓 **1er au 3/09** : Rentrée des étudiants

🎓 **31/10 au 06/11** : Vacances de la Toussaint

🎓 **11/11** : Armistice

🎓 **19/12 au 02/01** : Vacances de Noël

🎓 **25/02 au 05/03** : Vacances de Carnaval

🎓 **14 au 17/04** : Pâques

🎓 **29/04 au 10/05** : Vacances de Pâques

🎓 **25/05** : Ascension

🎓 **04 au 05/06** : Pentecôte

🎓 **10/06** : Abolition de l'Esclavage

🎓 **29/07 au 23/08** : fermeture de l'UG

22 au 27/05 : Examens Semestre 2 Session 1

29/05 au 17/06 : Révision Semestre 1&2 Session 2

19 au 30/06 : Examens Session Unique

01 au 05/07 : Jury

29/05 au 03/06 : Examens Semestre 2 Session 1

06 au 25/06 : Révision Semestre 1&2 Session 2

26/06 au 07/07 : Examens Session Unique

10 au 13/07 : Jury

Sciences Juridiques et Economiques

03 au 07/01 : Révision

09 au 14/01 : Examens Semestre 1 Session 1

16 au 20/05 : Révision Semestre 2 Session 1

22 au 29/05 : Examens Semestre 2 Session 1

30/05 au 17/06 : Révision Semestre 1&2 Session 2

19 au 30/06 : Examens Session Unique de rattrapage

Sciences et Technologies

03 au 07/01 : Révision Semestre 1 Session 1

09 au 14/01 : Examens Semestre 1 Session 1

22 au 27/05 : Révision Semestre 2 Session 1



Etudier à l'Université de Guyane

Inscription et scolarité

La Direction de la Scolarité, de la Recherche et de la Vie Etudiante vous renseigne sur les dates et les modalités d'inscription à l'Université et vous accompagne dans vos démarches liées à votre scolarité :

- ✓ Inscription administrative,
- ✓ Retrait de diplômes,
- ✓ Délivrance de certificats de scolarité,
- ✓ Renouvellement de la carte d'étudiant (en cas de perte ou détérioration),
- ✓ Suivi des étudiants boursiers,
- ✓ Transfert de dossier universitaire (si changement d'université).

Toutes les informations relatives aux admissions et aux inscriptions pédagogiques sont disponibles sur le site Internet : www.univ-guyane.fr

Inscription Pédagogique (IP)

Elle se déroule en début de chaque semestre, en septembre puis fin janvier, via l'application IP WEB. C'est lors de cette inscription que l'étudiant choisit ses cours, constitue son emploi du temps (CM, TD, options). L'inscription pédagogique vaut

inscription aux examens et s'effectue en ligne.

Régime Spécial d'Etude (RSE)

Le régime spécial d'études (RSE) permet aux étudiants de bénéficier d'aménagements d'emplois du temps (dispense d'assiduité à certains cours) et de choisir leurs modalités de contrôle des connaissances (sans contrôles continus). L'autorisation de dispense d'assiduité n'interdit pas la présence aux enseignements. Toutefois, aucune note de contrôle continu ne pourra être prise en compte.

Qui peut bénéficier du RSE ?

Le RSE s'adresse aux étudiants qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre la totalité des enseignements :

- 1 Admissions
- 2 Inscriptions Administratives
- 3 Inscriptions pédagogiques

- ✓ Etudiants salariés
- ✓ Etudiants inscrit(e)s dans

un double cursus

- ✓ Etudiants élus
- ✓ Etudiants sportifs de haut niveau
- ✓ Etudiants en situation de handicap
- ✓ Etudiants en charge de famille

Comment solliciter un RSE ?

L'étudiant qui souhaite bénéficier

du Régime Spécial d'Etudes, doit télécharger le formulaire de demande de RSE sur le site de l'université de Guyane : www.univ-guyane.fr et le remet à la Cellule Pédagogique de sa composante ; Il sera accordé par le Directeur de composante.

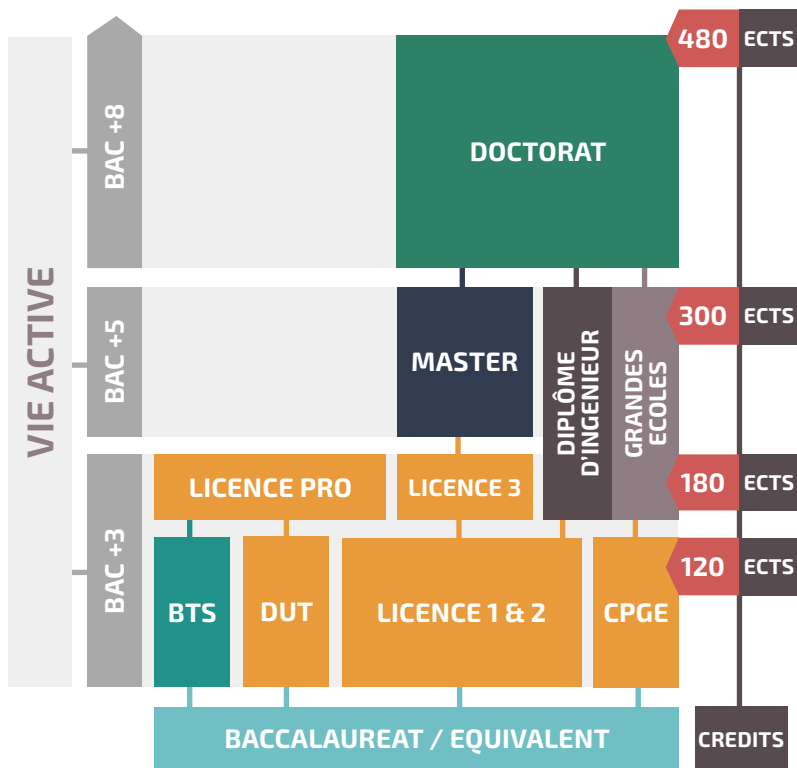
Un parcours adapté à mon profil

L'Université de Guyane propose des formations structurées selon l'architecture européenne de

l'enseignement supérieur dite LMD, fondée principalement sur trois grades : Licence, Master et Doctorat (Bac +1 à Bac +8) et fonctionnant avec un principe de crédits ECTS (European Credit Transfer System). Elle propose également des diplômes nationaux hors LMD : DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) et licences professionnelles.

Outre les diplômes nationaux, l'UG offre la possibilité de se spécialiser dans un certain nombre de domaines, grâce à des Diplômes d'Université (D.U.) et des certificats.

Parcours Post-Bac



Poursuivre mes études en thèse

Accréditée au sein de l'Université de Guyane, l'Ecole Doctorale n°587 « Diversités, Santé et développement en Amazonie », présente un caractère pluridisciplinaire ancré en Amazonie. Elle rassemble les unités et équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation et d'insertion, qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'université de Guyane. Elle organise et encadre les études doctorales au sein de l'université de Guyane.

L'école doctorale a pour mission principale :

- ✓ D'organiser la formation et l'encadrement des doctorants

et les préparer à leur insertion professionnelle ;

- ✓ D'apporter aux doctorants une culture pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet scientifique cohérent ;
- ✓ S'assurer de la qualité de l'encadrement des doctorants par les unités et équipes de recherche et veille au respect de la charte de thèse ;
- ✓ S'assurer que les doctorants sont placés dans les meilleures conditions de travail pour préparer et soutenir leur thèse ;
- ✓ Proposer aux doctorants des formations méthodologiques, thématiques ou professionnelles utiles à l'élaboration de leur projet professionnel en accord avec les grands défis amazoniens

ECOLE DOCTORALE

Directeur : Abdennebi OMRANE
Responsable Administrative : Dominique DUTERVIL

Mail : ecole.doctorale@univ-guyane.fr



Mes interlocuteurs privilégiés durant l'année

DFR Sciences Technologies (ST) Campus de Troubiran

Directeur : Madame Isabelle PIERREJEAN
Mail : isabelle.pierrejean@univ-guyane.fr

LICENCE

- Science de la Vie et de la Terre (SVT)
- Mathématiques et Informatique (MI)
- Sciences Pour l'Ingénieur (SPI)

LICENCE PROFESSIONNELLE

- Génie Civil et Construction (LPGC)
- Protection de l'Environnement (LPPE)
- Réseaux et Télécommunications (LPRT)

PARCOURS DE LICENCE :

- Mention Mathématiques et Informatiques (MI), Parcours majeure Mathématiques, mineure Informatique
- Mention Sciences Pour l'Ingénieur (SPI), Parcours Electronique, Electrotechnique Automatique (EEA)
- Mention Protection de l'environnement

MASTER ECOTROP

CELLULE PEDAGOGIQUE

Alison DUVAL, Gestionnaire de scolarité
Mail : alison.duval@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 22

Raissa FERNAND, Gestionnaire de scolarité
Mail : raissa.fernand@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 25

Bâtiment C, 2ème étage
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Vendredi de 08h30 à 12h30
Pas de réception les Vendredis après-midi

**DFR Sciences Juridiques et Economiques (SJE)
Campus de Troubiran**

Directeur : Monsieur Frédéric BONDIL
Mail : frederic.bondil@univ-guyane.fr

LICENCE

- 🎓 Droit
- 🎓 Administration Economique et Sociale

MENTIONS DE LICENCE

- 🎓 Droit, parcours Droit
- 🎓 Licence Administration Economique et Sociale (AES), Parcours administration, économie, finances, entreprises

MASTER

- 🎓 Economie

MENTIONS DE MASTER

- 🎓 Economie, parcours Economie du développement et de l'environnement

CELLULE PEDAGOGIQUE

Edmonise FIDELE, Gestionnaire de scolarité
Mail : edmonise.fidele@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 21

Isabelle CEDIA, Gestionnaire de scolarité
Mail : isabelle.cedia@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 27

RECEPTION DES ETUDIANTS
Bâtiment E, 2ème étage
Lundi, Mardi, Jeudi de 08h30 à 12h30
Mercredi de 08h30 à 11h30
Pas de réception les Vendredis

**DFR Lettres et Sciences Humaines (LSH)
Campus de Troubiran**

Directeur : Madame Monique BLERALD
Mail : monique.blerald@univ-guyane.fr

LICENCE

- 🎓 Histoire
- 🎓 Langues Etrangères Appliquées Anglais/Portugais
- 🎓 Lettres modernes
- 🎓 Education Travail et Formation

MENTIONS DE LICENCE

- 🎓 Lettres, parcours métiers de la culture et du patrimoine
- 🎓 Lettres, parcours FLE
- 🎓 Lettres, parcours lettres
- 🎓 Langues étrangères appliquées Anglais/Portugais, parcours métiers de la culture et du patrimoine
- 🎓 Langues étrangères appliquées Anglais/Portugais, parcours métiers de la traduction et de l'interprétariat
- 🎓 Histoire, parcours métiers de l'enseignement

MASTER

- 🎓 Sociétés et Interculturalités

MENTIONS DE MASTER

- 🎓 Sociétés et Interculturalités, parcours Recherche
- 🎓 Sociétés et Interculturalités, parcours Professionnel

CELLULE PEDAGOGIQUE

Miriette FONVERT, Gestionnaire Administrative et Comptable
Mail : miriette.fonvert@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 97 01

Murielle HUBERT, Gestionnaire de scolarité
Mail : murielle.hubert@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 23

Arnaud LAMIEN, Gestionnaire de scolarité
Mail : arnaud.lamien@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 99 20

RECEPTION DES ETUDIANTS
Bâtiment F, 2ème étage
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h30
Pas de réception les Vendredis

DFR SANTÉ
Campus de Saint-Denis

Directeur : Pierre COUPPIE
Mail : pierre.couppie@ch-cayenne.fr

Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

- 🎓 Dermatologie Tropicale
- 🎓 Soins en Milieu Tropical
- 🎓 Epidémiologie appliquée en milieu tropical
- 🎓 Infection par le VIH (UA-UG)

CELLULE PEDAGOGIQUE

Raymonde ONOZO, Gestionnaire de scolarité
Email : raymonde.onozo@univ-guyane.fr
Tél : 0594 29 62 50 / 0694 40 44 09

RECEPTION DES ETUDIANTS
Bâtiment O (UFR DE MEDECINE)
Lundi, Mardi de 09h00 à 12h30
Mercredi de 09h00 à 14h00
Jeudi, Vendredi de 09h00 à 12h00

Institut Universitaire de Technologie (IUT)
Campus Bois Chaudat et Campus Troubiran

Administrateur : Idris SADLI
Mail : idris.sadli@univ-guyane.fr

CAMPUS BOIS-CHAUDAT:

- 🎓 DUT Réseaux et télécommunication (R&T)
- 🎓 DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle(GEII)
- 🎓 Licence Professionnelle PROduction et GEstion Durable de l'Energie Electrique (PROGEDEE)
- 🎓 Licence Professionnelle Administration et SécUrité des Réseaux (ASUR)

ANTENNE DE L'IUT A CAYENNE

- 🎓 DUT Carrière Sociales (CS)
- 🎓 DUT Techniques de Commercialisation (TC)
- 🎓 Licence Professionnelle Marketing Communication Vente (MCV)
- 🎓 Licence Professionnelle Management des Organisations

CELLULE PEDAGOGIQUE KOUROU

Responsable Administratif : Véronique EDOUARD-LALANNE
veronique.edouard-lalanne@univ-guyane.fr
Tél : 05 94 32 80 00 – Fax : 05 94 32 22 63

RECEPTION DES ETUDIANTS
Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 18h00

CELLULE PEDAGOGIQUE CAYENNE

Tél : 05 94 29 99 73 – Fax 05 94 29 99 12

RECEPTION DES ETUDIANTS
Lundi, Mardi, Jeudi, de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 15h30.
Mercredi, de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30.
Vendredi, de 8h30 à 12h00.

Institut Universitaire de Formation Continue (IUFC) Campus de Troubiran

Directeur : Christian HARIDAS
Mail : christian.haridas@univ-guyane.fr
Directeur adjoint : Michel DISPAGNE
Mail : michel.dispaigne@univ-guyane.fr

Remise à niveau

🎓 Année préparatoire au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (ADAEU)

Préparation aux concours

🎓 Catégories A et B

Niveau Bac

🎓 Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option A : littéraire et juridique (DAEUA)

🎓 Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option B : scientifique (DAEUB)

Niveau Bac+1

🎓 Année préparatoire commune aux métiers de la formation et de l'administration publique

Niveau Bac+2

🎓 Diplôme Universitaire d'Administration Publique(DUAP)

🎓 Diplôme Universitaire en Sciences de l'Education et de la Formation(DUSEF)

🎓 Diplôme Universitaire de Sport et Management(DUSM)

Niveau Bac+3

🎓 Licence (3) en Sciences de l'Education (LSE)

🎓 Licence (3) en Administration Publique(LAP)

Niveau Bac+4

🎓 Master 1 mention éducation et formation Spécialité Ingénierie des Actions d'Insertion et Développement Local (Master 1 IAIDL)

Niveau Bac+5

🎓 Master 2 mention éducation et formation spécialité Ingénierie des Actions d'Insertion et Développement Local (Master 2 IAIDL)

ACCUEIL

Yvonne MOGES Tél : 0594 29 99 69
Leslie SALMIER Tél : 0594 29 99 60
Mail : accueil.fc@univ-guyane.fr

RECEPTION DES ETUDIANTS

Bâtiment D, rez de chaussée
Du Lundi au vendredi
de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00
Samedi de 08h00 à 10h00

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) Campus de Troubiran

Directeur : Antoine PRIMEROSE
Mail : antoine.primerose@espe-guyane.fr
Directrice-adjointe : Jeannine HO-A-SIM
Mail : jeannine.ho-a-sim@espe-guyane.fr

Masters Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation (MEEF)

Mention MEEF - Premier degré

🎓 Master-1 : parcours Professeur des Ecoles (PE)

MEEF.1 - option : Langues et Cultures Régionales(LCR)
MEEF.1- option : Langues de Guyane

Mention MEEF - Second degré

🎓 Master MEEF : parcours PLC Anglais

🎓 Master MEEF : parcours PLC Lettres modernes

🎓 Master MEEF : parcours PLC Mathématiques

Mention MEEF - Encadrement Educatif

🎓 parcours Conseiller Principal d'Education(CPE)

Mention MEEF - Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)

🎓 Parcours Pratique et Ingénierie de l'Education, du Travail et de l'Action Sociale (PIETAS)

🎓 Parcours Ingénierie de la Communication et de la Médiation Scientifique (ICMS)

🎓 Parcours Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP)

AUTRES FORMATIONS

🎓 Diplôme Universitaire (réservé aux professeurs des écoles stagiaires titulaires d'un master)

🎓 Préparation au concours du Professorat des Ecoles (PCPE)

🎓 CAPA-SH (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap)

🎓 C2i2E : Certificat Informatique et Internet niveau 2 Enseignant

CELLULE PEDAGOGIQUE

Sandrine BAUVOIR et Mathilde SABAYO
Email : scolarite@espe-guyane.fr
Tel : 0594 27 27 00

RECEPTION DES ETUDIANTS

Du Lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

M'ouvrir à l'international

Qui sommes nous ?

Afin de vous permettre de bénéficier de ces expériences personnelles et professionnelles que constituent une mobilité à l'international, le Bureau des Relations Internationales (BRI), créé en janvier 2015 dès la création de l'UG, a pour mission de vous accompagner dans votre démarche. Il offre un service personnalisé pour la complétude de votre dossier, en partenariat avec le référent Relations Internationales propre au Département de Formation et de Recherche auquel vous appartenez que vous devrez au préalable informer de votre projet de mobilité.

Quelles opportunités avec ERASMUS + ?

Erasmus + est un programme d'échange visant à renforcer la

mobilité des étudiants. Il permet d'effectuer un stage en Europe ou un semestre dans une université européenne avec laquelle l'UG a signé un accord. Ce programme est une opportunité à saisir, en effet il est ouvert aux étudiants de Licence et de Master et est reconnue pour l'obtention du diplôme français grâce aux crédits ECTS. Pour vous étudiants, ce sera l'occasion d'apprendre une langue étrangère, d'améliorer vos compétences linguistiques, découvrir une autre culture et partager une expérience unique à l'étranger.

Quelle démarche à suivre ?

Pour s'inscrire, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable de sa filière ou le référent des Relations Internationales de son département. Il doit lui exposer son projet de mobilité d'une part, et d'autre part s'informer sur les accords existants avec d'autres universités.

RÉFÉRENTS RELATIONS INTERNATIONALES

DFR	Référent
Sciences Arts, Lettres et Langues Sciences juridiques économiques ESPE IUT IUFC	Abdennebi OMRANE Nicole PRIVAT Andjoua AKA Franck BAILLEUL Ida AGBO-TALON Sandrine ADONIS

Vice – Président chargé des relations internationales : Didier BEREAU
Responsable des relations internationales : Rémy DEZELUS

Bureau des Relations Internationales Campus de Troubiran – 1er étage Bâtiment D Tél : 0594 29 79 01 international@univ-guyane.fr	Horaires d'ouverture : Du Lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
--	--



Un lieu de travail propice à la recherche

La Bibliothèque Universitaire vous aide à réussir votre parcours en mettant à votre disposition la documentation nécessaire à vos études et recherches.

En rayon ou en ligne, toute la documentation dont vous avez besoin !

La BU en quelques chiffres :

- ✔ 69 929 volumes imprimés
- ✔ 35 000 livres électroniques
- ✔ 15 000 revues en ligne
- ✔ des millions d'articles scientifiques à télécharger
- ✔ des milliers de références spécialisées sur la Caraïbe et l'Amazonie à consulter en ligne sur la bibliothèque numérique Manioc : <http://www.manioc.org/>
- ✔ des thèses et des travaux de recherche
- ✔ des films et des bandes dessinées pour se détendre !

Interrogez Kolibris : <http://kolibris.univ-ag.fr> qui recense les collections imprimées de la BU.

Quand la bibliothèque ne possède pas les documents dont vous avez besoin, utilisez le service du prêt entre bibliothèques (PEB).

Restez connectés !

Après activation de votre compte informatique (<http://apps.univ-guyane.fr/mdpetu/>), vous aurez accès à la totalité des collections électroniques de la BU (livres, revues, bases de données). Effectuez le prêt et le retour de vos documents en toute autonomie grâce aux automates de Prêt-Retour (bornes livre-service)

Formez-vous à la maîtrise des outils documentaires !

La bibliothèque vous forme à la méthodologie documentaire et à l'Information Scientifique et Technique (IST).

Ne tardez pas à récupérer votre carte de BU !

Vous avez déjà acquitté vos droits de bibliothèque en vous inscrivant à l'université, mais vous devez obligatoirement retirer votre carte de lecteur à la BU pour bénéficier de ses différents services. Présentez-vous au bureau d'accueil de la bibliothèque muni d'une photo d'identité.

DIRECTRICE : NICOLE CLEMENT

Campus de Troubiran
2091, Route de Baduel, BP 21179
- 97346 Cayenne Cedex
Tél : 0594 29 50 60
Mail : bu@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 7h30 à 19h00
Jeudi de 9h30 à 19h00
Samedi de 7h30 à 12h00

Une université connectée

La Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

Activez votre compte

Tout étudiant inscrit administrativement se voit remettre un login (nom d'utilisateur) indiqué sur la carte de l'étudiant.

Ce compte vous permet d'accéder à un espace personnel de travail, ainsi qu'à toutes les ressources du réseau étudiant de l'université, mais surtout de procéder à votre

inscription pédagogique en ligne.

Accédez au Wifi

Une ouverture wifi est opérationnelle sur chaque campus. Pour la configurer, allez sur le site : www.univ-guyane.fr

Pour l'ESPE, contacter le service informatique de l'ESPE

Des postes informatiques sont mis en libre accès sur le campus, ils sont situés :

- ✔ Bâtiment E, rez de chaussée
- ✔ Bâtiment Vie étudiante, DOSIP/SUIO
- ✔ Bibliothèque Universitaire
- ✔ Bâtiment A, rez de chaussée

DSI

Responsable d'application

Hervé NANA
Tél : 0594 27 27 37
hervé.nana@univ-guyane.fr

Technicien informatique (ESPE)

Marc MIATTI
Tél : 0594 27 27 31
marc.miatti@espe-guyane.fr

Le Service des Techniques de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (STICE)

La cellule TICE développe les services numériques à l'Université de Guyane.

Elle accompagne les étudiants dans leur cursus universitaire par la mise en place d'outils numériques. Elle participe également à la promotion de la formation à distance au sein des différents DFR

et composantes (IUT et ÉSPÉ).

Domaine Pédagogique

Elle initie les étudiants aux usages des outils de communication et de travail collaboratif (découverte et prise en main de l'Espace Numérique de Travail - ENT) et de la plateforme pédagogique (espace de cours en ligne).

L'Espace numérique de travail (ENT)

L'ENT est un espace regroupant plusieurs services utiles durant la formation universitaire tel que l'emploi du temps, le

dossier étudiant en ligne (Mon Dossier Web), plateforme Elibris (Bibliothèque en ligne).

La Plateforme pédagogique MOODLE

La plateforme pédagogique est un espace permettant aux étudiants d'accéder aux ressources mises à disposition par les enseignants c'est à dire des compléments au présentiel (cours, devoirs, dépôts de devoirs en ligne, etc.) ainsi que des modules pour la formation à distance.

Domaine Formation

Elle coordonne et organise, au sein des DFR et composantes, la formation et la validation des

compétences du C2i1 - certificat informatique et internet niveau 1 qui a pour objectif de développer et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le C2i peut être requis pour une inscription en Master.

Elle coordonne le dispositif C2i niveau 2 Enseignant (C2i2E) en accompagnant les enseignants à la maîtrise des usages, des outils et des méthodologies utiles pour concevoir et construire des dispositifs d'enseignement numérique au sein de l'école supérieure du professorat et de l'enseignement (ÉSPÉ).

TICE

Vice-président délégué numérique

Olivier HOMAND
Tel : 0594 27 27 61
Mob : 0694 22 44 54
olivier.homand@univ-guyane.fr

Assistant pédagogique TICE

Nathanaël HO-FONG-CHOY
Tel : 0594 27 27 41
nathanael.ho-fong-choy@univ-guyane.fr



Vivre l'Université de Guyane

M'ouvrir à la culture

La commission culturelle de l'université de Guyane a pour mission d'organiser la vie culturelle sur les différents campus.

Elle met en œuvre diverses actions à destination des étudiants et du personnel de l'université, tels que les rencontres photographiques, le chanté Noël, Karnacampus, le club lecture...

Elle encourage la diffusion de la culture scientifique à travers des journées d'études, des colloques (hommage aux écrivains guyanais Eugénie TELL-EBOUE, Elie STEPHENSON, Serge PATIENT...).

Elle favorise l'éducation artistique, le travail de création, par la pratique et les rencontres avec des artistes, à l'université et hors de l'université, en mettant en place des ateliers de théâtre (Scène conventionnée du théâtre de Macouria), de danses traditionnelles (Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles), de danses carnavalesques (Observatoire régional du carnaval guyanais, Théâtre de l'universel), de découverte de saveurs culinaires guyanaises (Gastronomie Guyanaise).

COMMISSION CULTURE

Vice-présidente déléguée Culture

Monique BLERALD
Mail : culture@univ-guyane.fr



25 MAI 2016

HOMMAGE AUX POÈTES GUYANAIS

de René Maran à nos jours



Eugénie TELL-EBOUE

1891-1972

Eugénie TELL-EBOUE
Histoire d'une passion



M'engager dans la vie étudiante

Radio Mayouri CAMPUS

La radio par les étudiants, pour les étudiants.

Avec des programmes traitant de thématiques qui te concernent – sport, emploi, série et cinéma, ou encore des bons plans pour tes sorties etc. Radio Mayouri Campus est le média fait pour toi ! Niveau musique : indépendants, locaux et de tous styles confondus.

Faire de la radio ? C'est aussi possible ! Contacte-nous et rejoins l'équipe. Nos locaux sont situés au 3ème étage du Bâtiment A (Bâtiment de l'ESPE).

Pour nous écouter :

www.mayouricampus.com

Contact : Giles FELICITÉ

Mob. : 0694 27 60 09

Faites bouger votre université !

Le temps des études est aussi l'occasion de participer à la vie citoyenne. De nombreux étudiants, réunis au sein d'associations, organisent différentes manifestations : compétitions sportives, représentations

théâtrales, musicales, actions de prévention, collectes de fonds, galas, etc.

En s'engageant, vous développez de nouvelles compétences (Gestion de projet, animation d'équipe, etc.) liées à la vie associative, que vous pourrez valoriser auprès des employeurs lorsque vous intégrerez le monde professionnel.

Les associations existantes :

- ✔ Association des Lettres : association.deslettres@gmail.com
- ✔ Association SEG (Sciences Economiques et de Gestion) : associationseg973@gmail.com
- ✔ ATC (Association Technique de Commercialisation) : asso.tc973@gmail.com
- ✔ Corporation des étudiants en droit et science politique : dspcorporation@outlook.fr
- ✔ CEIK (Club des Etudiants de l'Iut de Kourou) : iut_ceik@outlook.com
- ✔ Campus Magazine Guyane : campusmagguyane@gmail.com

L'entrepreneuriat, une opportunité à saisir

PEPITE : deviens étudiant-entrepreneur !

L'Université de Guyane est convaincue que l'entrepreneuriat est une voie d'insertion professionnelle créatrice d'emploi. Elle met en place des actions permettant à ses étudiants de développer leur capacité à entreprendre et favorise ainsi le tremplin entre études et vie professionnelle. Le nouveau statut national « Étudiant-Entrepreneur », mis en place depuis le 1er janvier 2015, vient renforcer ces dispositifs.

Ainsi le PEPITE Antilles-Guyane travaille en réseau et s'associe aux acteurs économiques et associatifs.

- ✔ Un accès au statut national d'étudiant entrepreneur. Il est entièrement gratuit et destiné à tous les étudiants en cours de formation et porteur d'une idée ou d'un projet de création d'entreprise. Ce statut d'étudiant entrepreneur permet de booster le projet entrepreneurial de l'étudiant en lui offrant un accès à un réseau de professionnels, des nouvelles connaissances via les ressources, les formations, les ateliers... et un accompagnement spécifique PEPITE (aide à la recherche de financements, formations dédiés, accès à des espaces de coworking et coaching par des entrepreneurs...)

- ✔ Un diplôme d'étudiant entrepreneur ou D2E. Il s'adresse en priorité aux étudiants de moins de 28 ans ayant obtenu le statut national Etudiant-Entrepreneur auprès du comité d'engagement territorialement compétent du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) Antilles-Guyane.

Le D2E permet d'acquérir des compétences pour mieux maîtriser le processus entrepreneurial, aide dans la progression de ton projet de création d'entreprise et contribue à ta formation par l'action et la mise en situation.

Les Entrepreneuriales : un parcours à la découverte de la création d'entreprise

Les Entrepreneuriales, programme d'entraînement terrain à la création d'entreprise, innovant, gratuit et ouvert à tout étudiant, à partir de Bac+2 en cours, est coordonné par le Réseau Entreprendre Guyane (Association de 70 chefs d'entreprise guyanais) et soutenu par l'Université de Guyane.

D'Octobre à Mars, sur le terrain et en équipe pluridisciplinaire, confronte ton idée d'entreprise à la réalité économique et entraîne-toi à monter ta start-up grâce à l'accompagnement de chefs d'entreprise et de professionnels. Pour favoriser la pédagogie d'apprentissage par l'expérience, tu bénéficies d'apports de connaissances en ligne associés

à des soirées thématiques « Tools » en face à face avec des professionnels. Au total, chaque équipe travaillant en mode projet s'investit dans l'action terrain sur une moyenne de 150 heures. La meilleure équipe guyanaise ira défendre son concept d'entreprise à Paris.

Fais reconnaître ta participation auprès de ton établissement. À l'issue de ce programme, tu pourras obtenir le Certificat professionnel Les entrepreneuriales, à valoriser sur ton CV et lors de recrutements.

PEPITE

Madame Claude CHAUMET

Référente PEPITE Antilles-
Guyane Pôle Guyane
Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran
Tél : 0594 29 50 57
Mob : 0694 26 15 61
pepiteag@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 08h30 à
12h30
Les après-midis sur RDV

L'accompagnement des étudiants, un facteur de réussite

L'Université de Guyane offre un ensemble de services pour accompagner les étudiants dans la réussite de leurs parcours de formation et les préparer à l'entrée dans la vie active.

La DOSIP, agit en relation avec les enseignants et les différents

départements et services. La DOSIP est à disposition de tous les étudiants, futurs étudiants, et parents, ouverte au public tous les jours. Elle est composée du :

- ✓ Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)
- ✓ Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- ✓ Relais Handicap (RH)
- ✓ Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle (OVE-IP)

DOSIP

Directeur : René-Serge de NEEF
Responsable Administratif : Jacqueline MANDE LOUIS-JOSEPH
Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran,
Tél : 0594 29 50 76
Mail : dosip@univ-guyane.fr



Le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)

Accueille, informe, met à disposition de la documentation et un espace informatique. Le SUIO édite les guides de l'étudiant et de formations et conçoit les attestations d'inexistence et de saturation de filières.

Un agent d'accueil reçoit et conseille les étudiants et futurs étudiants

dans la construction de leur projet d'études (Informations sur l'offre de formation de l'UG, France et international...). Ces derniers ont accès aux informations sur les poursuites d'études, les métiers, les débouchés, ainsi que les concours administratifs...

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation-psychologue afin de bénéficier d'un bilan individuel en orientation et/ou réorientation.

DOSIP/SUIO

Anyse FARDEAU

Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran, BP 20792
97337 Cayenne Cedex
Tél : 0594 29 50 59
Mob : 0694 20 61 89
suio@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi
De 08h00 à 12h00 et de 12h40 à 17h00
Mardi, De 08h00 à 12h00 et de 12h40 à 15h30
Le vendredi de 08h00 à 14h00

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Le BAIP a pour mission d'appuyer et d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stage et de premier emploi. Travaillant en étroite collaboration avec les représentants du monde professionnel et de l'entreprise, le BAIP s'efforce d'apporter aux étudiants une aide concrète, en

fonction de leurs besoins.

Le BAIP gère :

- ✓ Les conventions de stages
- ✓ La diffusion d'offres de stages et d'emplois
- ✓ Les ateliers méthodologiques (CV, lettre de motivation, coaching individuel et collectif, préparations aux entretiens de recrutement ...)
- ✓ Les rencontres avec des entreprises et des professionnels

DOSIP /BAIP

Madame Claude CHAUMET

Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran
Tél : 0594 29 50 57
Mob : 0694 26 15 61
Mail : baip@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30
Les après-midis sur RDV

L'Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle (OVE-IP)

L'OVE -IP a pour objectif principal d'analyser, au moyen d'études qualitatives et quantitatives, le parcours des étudiants, de leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle. Ces informations permettent d'apporter une aide au pilotage stratégique de l'université et sont une source d'information pour les étudiants.

Il contribue à la connaissance de la population étudiante, dans son cursus universitaire, dans

ses conditions de vie économique et sociale et dans son devenir professionnel :

- ✓ Vie étudiante (conditions d'études, d'hébergement, de transport...)
- ✓ Parcours de formation à l'université (échecs, réussites, mobilité de formation, / orientation...)
- ✓ Evaluation de l'enseignement et de son organisation
- ✓ Devenir des étudiants (Poursuite d'études, insertion professionnelle...)

L'Observatoire de la vie étudiante participe à des enquêtes nationales et organise des enquêtes ponctuelles à la demande de



l'Université ou autre.

L'Université de Guyane souhaite répondre toujours mieux à vos attentes et aspirations. Pour cela, l'OVE-IP vous sollicitera au travers des questionnaires afin de connaître vos ambitions

pour votre université et suivre votre évolution dans le monde professionnel. Vos réponses nous permettront de nous améliorer et ainsi d'apporter toujours plus de satisfactions aux générations futures.

DOSIP/OVE-IP

Directeur : René-Serge de NEEF
Responsable Administratif : Jacqueline MANDE LOUIS-JOSEPH
Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran,
Tél : 0594 29 50 76
Mail : ove-ip@univ-guyane.fr



Accueil des étudiants en situation de handicap

Le Relais Handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap quelle que soit la nature de leur handicap (troubles sensoriels, psychiques ou moteurs mais aussi maladies invalidantes ou troubles temporaires). Toutes les aides nécessaires à la compensation du handicap sont mises en place :

- ✓ **Aménagements organisationnels** : aménagements des emplois du temps, rallonge de prêt d'ouvrages à la BU, aménagements de cursus, etc.
- ✓ **Aides humaines** : preneur de notes, secrétaire d'examens,

soutien pédagogique, tutorat d'intégration, etc.

- ✓ **Aides techniques** : prêt d'ordinateur portable, de tablette, logiciels spécifiques, etc.

Démarches à faire dès l'inscription :

- ✓ Prendre rendez-vous avec le médecin du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) pour déterminer les aménagements les mieux adaptés à votre situation de handicap (démarche à renouveler chaque année universitaire) .
- ✓ Présentez-vous le plus tôt possible auprès de la DOSIP/RELAIS HANDICAP pour mieux anticiper vos besoins.

RELAIS HANDICAP

Anyse FARDEAU
Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran
Tél : 0594 29 50 59
Mobile : 0694 20 61 89
relaishandicap@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi
De 08h00 à 12h00 et de 12h40 à 17h00
Mardi, De 08h00 à 12h00 et de 12h40 à 15h30
Le vendredi de 08h00 à 14h00

SUMPPS/RELAIS HANDICAP

Dominique FORIER
Infirmière
Tél : 0594 29 50 57
relaishandicap@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi de 08h00 à 12h00
Et 13h00 à 16h00
Mercredi et Vendredi de 08h00 à 13h00

Des services adaptés à mes besoins

L'accompagnement aux initiatives ou aux projets étudiant

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de votre université destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes.

La Direction de la Scolarité, la Recherche et de la Vie étudiante (DSRVE) gère l'administration des fonds et le suivi des dossiers. Elle est chargée en particulier :

- ✓ D'assurer la promotion du FSDIE auprès des étudiants et des associations étudiantes de l'université de Guyane ;
- ✓ De collecter vos demandes et de vous soutenir dans l'élaboration du dossier ;
- ✓ De s'assurer de la complétude et de la conformité du dossier lors du dépôt ;
- ✓ De veiller au respect des conditions de versement des subventions et du suivi des dossiers validés ;
- ✓ De rendre compte de son utilisation auprès de la direction de l'Université.

Sont éligibles les projets qui concernent :

- ✓ Les arts et la culture : musique, théâtre, danse, arts plastiques, festivals, expositions ;

- ✓ Le sport : démonstration, participation à des compétitions ;
- ✓ L'humanitaire et la citoyenneté : aides au développement, alphabétisation, soutien scolaire.

Sont recevables les projets portés par des étudiants de l'Université de Guyane et/ou soutenus par une association étudiante.

Attention !

Sont exclus les projets notés, s'inscrivant dans le cadre d'une validation universitaire, ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (transports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

L'attribution des fonds s'effectue selon les critères suivants :

- ✓ Faisabilité du projet ;
- ✓ Pertinence du projet (cf. éligibilité des projets) ;
- ✓ Créativité ;
- ✓ Gratuité du projet pour la communauté universitaire.

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez faire une demande de dossier auprès de la DSRVE. Un examen du budget prévisionnel permettra en outre d'en définir la faisabilité. Une fois votre dossier déposé, vous passerez en commission qui validera ou non votre demande de financement. Les avis de la commission sont soumis au vote du Conseil d'administration de l'Université.

FSDIE	
VP CA : Isabelle HIDAIR Tél : 0594 27 27 062 isabelle.hidair@univ-guyane.fr	VP ETUDIANT : Swan PANELLE

Les logements

Quelle que soit votre situation vous devez formuler votre demande de logement entre le 15 janvier et le 30 avril qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse via le dossier social de l'étudiant. Pour demander un logement, vous devez remplir votre dossier social étudiant (DSE) même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS Antilles- Guyane : www.crous-antillesguyane.fr. Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence universitaire la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements. L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Le aides au logement :

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au

logement dont vous pouvez bénéficier :

- ✓ L'Allocation Logement à caractère Social (ALS).
- ✓ L'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : www.caf.fr rubrique "étudiants".

Les bourses sur critères sociaux

Destinées aux étudiants en formation initiale, elles sont versées sur 10 mois ; leur montant varie en fonction des revenus familiaux, du nombre de frères et sœurs, de la distance entre le domicile familial et le lieu d'études. La demande doit être faite par Internet du 15 janvier au 30 avril, pour la rentrée universitaire de septembre, sans attendre le résultat des examens. Il est également possible dans le même temps via le même dossier (appelé Dossier Social Étudiant : DSE) de faire une demande de logement universitaire.

CLOUS DE GUYANE

Campus de Troubiran
Bâtiment de la vie étudiante - Route de Baduel - BP 522 - 97332
CAYENNE Cedex
Tél/Fax : 05 94 25 81 24

BOURSES

Réception du public :
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - Pas de réception les après-midis

ASSISTANTES SOCIALES

Kourou
Tel : 0594 32 10 69 – fax : 05 94 32 29 84
Réception : Tous les 15 jours sur rendez-vous le jeudi.
Campus de Troubiran
Tél/Fax : 05 94 25 81 24
Réception : du lundi au vendredi sur rendez-vous

RESIDENCES

Cayenne Baduel
Tél : 0594 37 85 00/
Fax : 05 94 30 77 46

Réception du public
Lundi de 8h30 à
13h00 - de 14h30 à
18h00
Mardi, Jeudi et
Vendredi
de 8h30 à 13h00
Pas de réception le
Mercredi

Réception des
résidents
Mardi et Jeudi de
15h00 à 20h00
Mercredi de 8h30 à
13h00
Pas de réception
le Lundi et Vendredi

Cayenne Troubiran
Tél : 0594 29 20 51
Réception public/
résidents
Lundi, Mardi, Jeudi
de 8h30 à 13h00
de 14h30 à 17h00
Mercredi et
Vendredi
de 8h30 à 13h00

Site de Kourou
Tél : 0594 32 58 00
Fax : 05 94 32 29 84

Réception public/
résidents
Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi
de 8h30 à 13h00
Jeudi de 14h30 à
16h30

Pas de réception le
Mercredi



La sécurité sociale et les mutuelles

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale est obligatoire dès votre entrée dans l'enseignement supérieur si vous avez entre 16 et 28 ans. Vous êtes tous concernés, quelle que soit votre nationalité (à l'exception des étudiants étrangers ressortissants de l'Espace économique Européen détenteurs de la Carte Européenne d'assurance Maladie). La cotisation à la sécurité sociale est à payer en même temps que les droits

d'inscriptions à l'université, elle est gratuite pour les étudiants boursiers.

Cette affiliation est gérée par des organismes spécialisés : les mutuelles étudiantes. Votre mutuelle (ou régime général obligatoire de couverture santé) sera votre interlocuteur pour les remboursements de vos dépenses de santé.

Vous pouvez également souscrire à une complémentaire santé pour couvrir - totalement ou en partie - la part restante des frais de santé.

<p>La mutuelle des étudiants (LMDE) www.lmde.com</p>	<p>La société mutualiste des étudiants de la région Antilles-Guyane (SMERAG) www.smerag.fr smeragguyane01@gmail.com</p>
<p>LMDE centre 601 Bâtiment de la vie étudiante 2ème étage Campus de Troubiran BP 20792 97337 Cayenne Cedex Tél : 0694 28 62 64/ 08 10 10 36 46 Mail : pav-guyane@lmde.com Horaires d'ouverture : Lundi et Mercredi de 09h00 à 13h00 Vendredi sur rendez-vous</p>	<p>SMERAG centre 617 Bâtiment de la vie étudiante 2ème étage Campus de Troubiran BP 20792 97337 Cayenne Cedex Tél : 0694 43 35 98 Horaires d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi de 09h00 à 13h00</p>

La restauration

Une cafétéria vous permet de varier vos plaisirs (sandwichs, plats chauds, salades, viennoiseries, boissons ...)

Bâtiment de la vie étudiante
Sur le Campus de Troubiran, BP 20792

97337 Cayenne Cedex
Horaires : 7h15-14h30

A compter de septembre 2016, Le CLOUS de Guyane vous offrira la possibilité de manger de manière variée, équilibrée et à petit prix, au sein même du campus de Troubiran grâce à l'ouverture du Restaurant Universitaire.

La médecine préventive

Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé) est un service de prévention. Son principal objectif est de vous aider à mettre en place, tant physiquement que psychologiquement ce qui est nécessaire à votre réussite universitaire. Pour cela, une équipe médicale est à votre disposition. Les prestations sont gratuites et comprises dans les droits universitaires.

Le service se compose :

- ✔ D'une infirmière à temps plein
- ✔ D'un médecin (tous les lundis et mercredis de 09h à 12h)
- ✔ D'un psychologue (tous les vendredis de 08h30 à 10h30)

L'infirmière est une conseillère en santé, elle assure la permanence du service et reçoit les étudiants tous les jours aux heures d'ouverture. Elle travaille aussi en collaboration avec d'autres partenaires : PMI, Centre de planification familiale, Maison des adolescents de Guyane, Croix rouge, Centre médico-sportif de la Guyane, etc.

La visite médicale est obligatoire pour tous les étudiants de 1er année de licence et de DUT.

Des visites médicales peuvent également être faites à la demande. Le SUMPPS organise également des actions collectives d'éducation à la santé (semaine de la vaccination, 1er décembre, formation 1er secours).

SUMPPS	
<p>Dominique FORIER Infirmière Bâtiment de la vie étudiante Campus de Troubiran Tél : 0594 29 50 75 sumpps@univ-guyane.fr</p>	<p>Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi de 08h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 Mercredi et Vendredi de 08h00 à 13h00</p>

Les Activités Physiques et Sportives

Service commun de l'université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement. Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : découverte, initiation, perfectionnement, compétition.

Les Activités sportives :

- ✔ Badminton
- ✔ Natation
- ✔ Volleyball
- ✔ Danse contemporaine
- ✔ Futsal
- ✔ Fitness
- ✔ Entretien - préparation physique
- ✔ Musculation
- ✔ Aïkido
- ✔ Taëbo

- ✓ Tennis
- ✓ Tennis de table

En L2 semestre 4 (Thème transversal sport et santé), évaluation en contrôle continu de la pratique physique : Il est obligatoire d'assister à 10 cours.

En L3 Semestre 5 (thème transversal organisation et projet associatif), évaluation en contrôle continu de la pratique physique (10 cours obligatoires), participation à l'organisation de rencontres sportives sur le campus.

SUAPS

Directeur : Denis VOITURET

Cédric RENÉ

Bâtiment de la vie étudiante
Campus de Troubiran
Tél : 0594 29 99 35
suaps@univ-guyane.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 09h00 à 13h00



Travailler à l'Université

Emplois étudiants

Tout au long de l'année universitaire, la DOSIP vous propose des offres d'emplois internes à l'université (accueil des étudiants, promotions de l'offre de formation, assistance et accompagnement des étudiants handicapés, aide à l'insertion professionnelle ...).

Pour toute candidature :

dosip@univ-guyane.fr

Service civique

L'Université de Guyane a accompagné depuis décembre 2015, des jeunes volontaires étudiants au service civique. Etre

volontaire c'est un engagement au service de l'intérêt général.

Le service civique est ouvert à tous les jeunes âgés entre 16 et 25 ans sans conditions de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable, possédant la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an. Les savoir-être et surtout la motivation sont les atouts indispensables.

L'Université de Guyane vous permet de vous impliquer dans des actions citoyennes à l'Université. L'opportunité de vous professionnaliser.

Pour toute candidature :

dosip@univ-guyane.fr

LEXIQUE

APB : Admission Post Bac

BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

BIATSS : Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Personnels Sociaux et Santé

BU : Bibliothèque Universitaire

BRI : Bureau des Relations Internationales

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue

CPE : Commission Paritaire d'Etablissement

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CT : Comité Technique

CLOUS : Centre local des œuvres universitaires et scolaires

C2i : Certificat en Informatique et Internet

D3E : Diplôme Etudiant-Entrepreneur

DFR : Département de Formation et de Recherche

DOSIP : Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle

DPSI : Direction du Patrimoine et des Services Intérieurs

DSE : Dossier Social Etudiant

DSI : Direction des Systèmes

d'Information

DSRVE : Direction de la Scolarité de la Recherche et de la Vie Etudiante

ED : Ecole Doctorale

ENT : Environnement Numérique de Travail

ESPE : Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education

FSDIE : Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

IUFC : Institut Universitaire de Formation Continue

IUT : Institut Universitaire de Technologie

LMD : Licence Master Doctorat

LMDE : La Mutuelle Des Etudiants

MENESR : Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

OVE-IP : Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle

PEPITE : Pole Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat

RGCCA : Règlement Général du Contrôle des Connaissances et des Aptitudes

RPCCA : Règlement Particulier du Contrôle des Connaissances et des Aptitudes

RSE : Régime Spécial d'Etudes

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

SMERAG : la Société Mutualiste des Etudiants de la Région Antilles-Guyane

SUIO : Service Universitaire d'Information et d'Orientation

SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé

TICE : Techniques de l'Information et de la Communication pour

l'Enseignement

UE : Unité d'Enseignement

UEL : Unité d'Enseignement Libre

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UG : Université de Guyane

UMR : Unité Mixte de Recherche

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience





Université de Guyane

Campus de Troubiran

BP 20792

97337 Cayenne Cedex

www.univ-guyane.fr